



Le contraste entre pôles d'emploi et zones à dominante résidentielle s'accroît en 10 ans

À l'échelle des EPCI, les emplois se concentrent de plus en plus dans les pôles d'activité situés dans les grandes agglomérations régionales. Entre 2006 et 2016, l'emploi y a diminué plus faiblement que le nombre d'actifs occupés résidents, renforçant cette polarisation.

Plus grand pôle d'activité de la région, la métropole lilloise se singularise par une croissance à la fois de l'emploi et du nombre d'actifs occupés résidents.

À l'inverse, les EPCI à dominante plus résidentielle se résidentialisent davantage, souvent du fait d'une baisse de l'emploi plus soutenue que celle de la population active occupée résidente.

De fait, le nombre de navetteurs augmente dans la région et de plus en plus d'actifs quittent leur EPCI de résidence pour aller travailler. Ces déplacements se font principalement vers les EPCI voisins, mais aussi à l'extérieur de la région, principalement vers l'Île-de-France.

Catherine Barkovic, Cyril Gicquiaux

En 2016, 2,1 millions de personnes travaillent dans la région tandis que près de 2,3 millions d'actifs en emploi y résident (*figure 1*). Le taux de couverture de l'emploi (*définitions*) s'élève ainsi à 93 emplois pour 100 actifs occupés résidant dans la région. Il est inférieur de 5 points à la moyenne des régions et classe les Hauts-de-France en avant-dernière position juste devant la région Grand Est. Ainsi, plus de 190 000 actifs sortent de la région pour travailler à l'extérieur, dont les deux tiers en Île-de-France. Les autres actifs sortants se répartissent à parts égales entre la Belgique et les autres régions françaises (environ 17 %).

À l'échelle des EPCI (*définitions*), les situations sont différenciées. On distingue deux types d'intercommunalités : d'un côté, les pôles d'activité concentrant les emplois ; de l'autre, les zones à dominante résidentielle (*définitions*) dans lesquelles vivent les actifs occupés (*figure 2*).

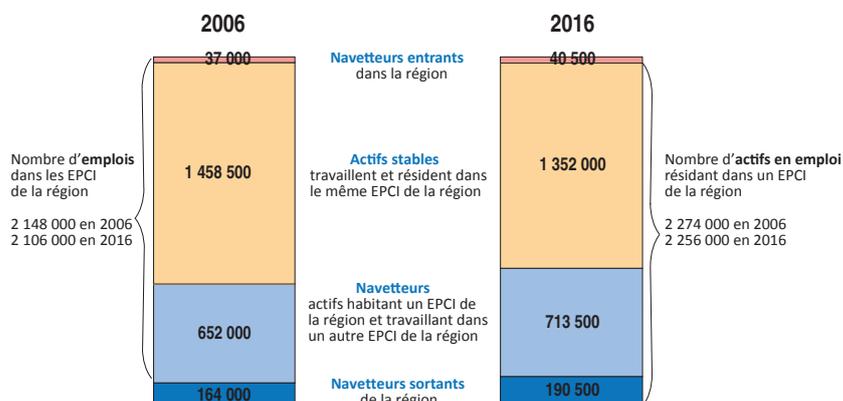
La plupart des pôles d'activité accentuent leur dominante en 10 ans

Les pôles d'activité, qui concentrent davantage d'emplois que d'actifs résidents, sont principalement situés dans les grandes agglomérations

régionales. En 10 ans, la majorité d'entre eux ont accentué leur caractère. En effet, le taux de couverture de l'emploi a augmenté entre 2006 et 2016 dans plus de sept pôles sur dix (*figure 3*).

1 Entre 2006 et 2016, 26 500 actifs supplémentaires travaillent à l'extérieur de la région

Répartition des actifs occupés de la région suivant leur EPCI de travail et de résidence en 2006 et 2016



Note de lecture : en 2016, sur les 2 256 000 actifs en emploi résidents que compte la région, 1 352 000 travaillent dans leur EPCI de résidence, 713 500 dans un EPCI de la région différent de leur EPCI de résidence et 190 500 dans un EPCI à l'extérieur de la région ou à l'étranger.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016 – exploitations complémentaires.

Cette augmentation traduit pourtant des dynamiques différentes. Ainsi, la Métropole européenne de Lille (MEL) qui concentre à elle seule près du quart des emplois de la région couvre 116 emplois pour 100 actifs occupés en 2016, contre 113 en 2006. Parmi les grandes agglomérations régionales, c'est la seule qui cumule croissance de l'emploi et du nombre d'actifs résidents sur 10 ans (encadré).

À l'inverse, dans la majorité des pôles d'activité de la région, le nombre d'emplois a diminué, mais de façon moins soutenue que la population active résidente.

La concentration des emplois s'est également accentuée dans la CA d'Amiens, second pôle d'emploi régional. L'emploi y est resté stable alors que le nombre d'actifs occupés diminuait. Elle bénéficie ainsi du plus fort taux de couverture de l'emploi de la région avec 144 emplois pour 100 actifs occupés en 2016, en progression de plus de 7 points par rapport à 2006.

Durant la même période, la CU d'Arras, les CA de Beauvais et de Compiègne ont également renforcé leur dominante de pôle d'activité malgré une baisse modérée de l'emploi. En effet, le nombre d'actifs résidents y a diminué de façon

plus marquée. En 2016, ces trois EPCI ont des taux de couverture de l'emploi parmi les plus élevés de la région (supérieurs à 120).

Néanmoins, la concentration des emplois diminue dans quelques pôles d'activité. C'est notamment le cas de la CA de Valenciennes Métropole, et encore davantage de la CA de Maubeuge (figure 3). La CA de

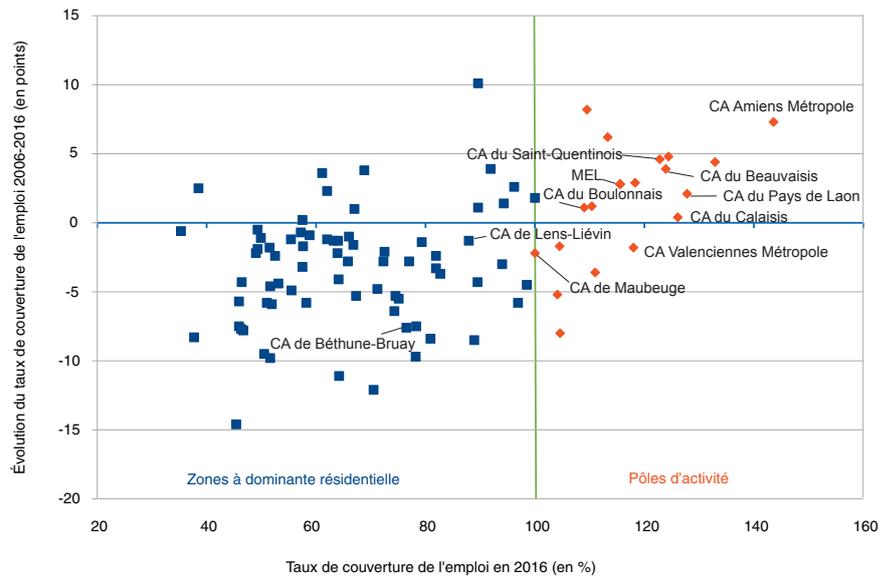
Maubeuge perd ainsi 1,1 % d'emplois par an entre 2006 et 2016 contre 0,8 % d'actifs résidents.

La majorité des EPCI se résidentialise en 10 ans

À l'inverse, les EPCI à dominante résidentielle concentrent moins d'emplois que d'actifs résidents et cette orientation s'est renforcée en 10 ans.

2 Le taux de couverture de l'emploi progresse dans la plupart des pôles d'activité

Taux de couverture de l'emploi en 2016 et évolution sur 10 ans



Note de lecture : dans la CA Amiens Métropole, le taux de couverture de l'emploi atteint 144 emplois pour 100 actifs occupés résidents, et a augmenté de 7,3 points sur la période 2006-2016.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016 – exploitations complémentaires.

3 De grands EPCI concentrent les emplois, d'autres les actifs résidents

Emplois, actifs occupés résidents et taux de couverture de l'emploi dans les 20 plus grands EPCI de la région

	Population en 2016	Emplois en 2016	Actifs occupés en 2016	Taux de couverture de l'emploi 2016 (en %)	Évolution du taux de couverture 2006-2016 (en point)
CA Amiens Métropole	179 958	96 143	66 958	144	7,3
CU d'Arras	107 608	56 524	42 516	133	4,4
CA du Calaisais	103 575	41 742	33 091	126	0,4
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	82 180	40 848	32 836	124	4,8
CA du Beauvaisis	101 874	49 117	39 641	124	3,9
CU de Dunkerque	198 341	83 151	70 274	118	2,9
CA Valenciennes Métropole	192 471	78 256	66 302	118	-1,8
Métropole européenne de Lille	1 143 572	512 304	443 308	116	2,8
CA Creil Sud Oise	86 331	32 479	29 256	111	-3,6
CA du Douaisis (C.A.D.)	148 910	57 270	51 856	110	1,2
CA du Boulonnais	114 762	43 716	40 121	109	1,1
CA du Pays de Saint-Omer	105 351	40 553	38 956	104	-5,2
CA Maubeuge Val de Sambre	125 671	38 831	38 865	100	-2,2
<i>Ensemble des pôles d'activité de la région*</i>	<i>3 140 390</i>	<i>1 367 121</i>	<i>1 172 746</i>	<i>117</i>	<i>1,8</i>
CA de Cambrai	82 083	29 889	30 335	99	-4,5
CA d'Hénin-Carvin	125 453	40 341	43 905	92	3,9
CA de Lens - Liévin	242 386	70 605	80 299	88	-1,3
CA de la Porte du Hainaut	158 789	42 915	54 087	79	-1,4
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	277 812	78 009	101 945	77	-7,6
CC de Flandre intérieure	102 169	31 346	43 247	73	-2,1
CC Pévèle-Carembault	94 663	23 174	41 835	55	-1,2
<i>Ensemble des zones à dominante résidentielle de la région**</i>	<i>2 847 247</i>	<i>739 011</i>	<i>1 083 220</i>	<i>68</i>	<i>-3,2</i>

* EPCI dont le taux de couverture est supérieur à 100 en 2006.

** EPCI dont le taux de couverture est inférieur à 100 en 2006.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016 – exploitations complémentaires.

En effet, le taux de couverture de l'emploi a diminué dans huit de ces EPCI sur dix (figure 4). C'est le cas de la plupart des EPCI périurbains proches des grands pôles d'activité de la région, où la population résidente en emploi croît plus rapidement que le nombre d'emplois offerts sur place.

Avec beaucoup plus d'actifs résidents que d'emplois en 2006, les EPCI les plus proches de la métropole lilloise se résidentialisent davantage en 10 ans. Le taux de couverture de l'emploi déjà faible dans la CC de Pévèle-Carembault, avec seulement 55 emplois pour 100 actifs occupés, a diminué de 2 points entre 2006 et 2016. Dans cet EPCI, le nombre d'actifs occupés résidents a augmenté plus vite que l'emploi, qui est pourtant dans une dynamique plus favorable qu'en moyenne régionale. Cela a accentué les navettes (définitions) vers l'extérieur. En 2016, plus de la moitié des actifs qui y résident travaillent au sein de la MEL.

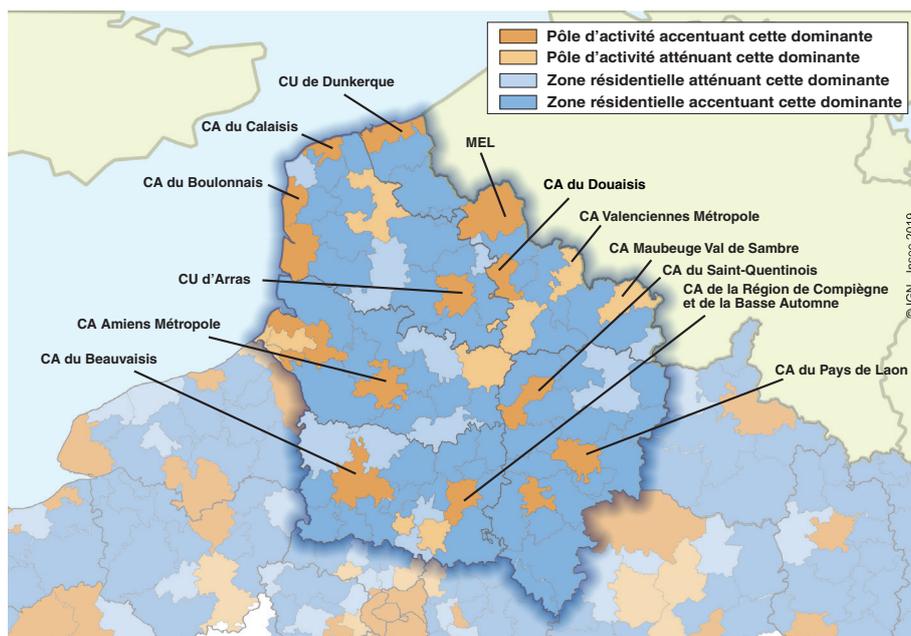
Le mouvement de périurbanisation se renforce également autour du pôle amiénois. C'est le cas notamment dans la CC Avre Luce Noye, où on ne compte plus qu'un emploi pour deux actifs résidents avec une diminution de près de 10 points en 10 ans.

Le même phénomène de résidentialisation s'observe au nord de la région, notamment entre la métropole lilloise et le Calaisis, espace qui bénéficie de dynamiques démographiques favorables. La plupart des EPCI y combinent croissance de l'emploi et croissance plus soutenue du nombre d'actifs résidents.

La résidentialisation (définitions) s'est ainsi accentuée dans la CC de Flandre-Lys, proche de la métropole lilloise, qui ne concentre plus que 74 emplois pour 100 actifs résidents contre 81 en 2006. Entre Calais et Dunkerque, la CC de la région d'Audruicq affiche le plus faible taux de couverture de l'emploi de la région (35 emplois pour 100 actifs occupés), taux qui s'est légèrement réduit entre 2006 et 2016. Hors des grands pôles d'activité de la région et des espaces qui bénéficient de leurs dynamiques, la plupart des EPCI à orientation résidentielle cumulent baisse de l'emploi et de la population active sur 10 ans (encadré). Ces EPCI se sont résidentialisés du fait d'une diminution du nombre d'emplois plus soutenue que celle des actifs. Cela concerne deux EPCI sur trois dans l'Aisne et de nombreux EPCI du nord de la Somme et du sud du Pas-de-Calais.

4 Le contraste entre les pôles d'activité et les EPCI à orientation plus résidentielle s'accroît

Typologie des EPCI en fonction de l'évolution du taux de couverture de l'emploi entre 2006 et 2016



Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016 – exploitations complémentaires.

Près de la moitié des EPCI perdent des emplois et des actifs résidents en 10 ans

L'évolution des taux de couverture de l'emploi traduit des dynamiques d'emploi et de population active très différenciées dans les EPCI de la région. Confronter ces deux dynamiques fournit une grille de lecture complémentaire permettant de mieux comprendre les évolutions des taux de couverture. Certains EPCI sont ainsi attractifs (croissance de l'emploi et/ou de la population active) quand d'autres sont en déprise (diminution de l'emploi et de la population active).

Sous l'influence de la métropole lilloise, de nombreux EPCI du Nord cumulent croissance de l'emploi et du nombre d'actifs résidents entre 2006 et 2016. Excepté les EPCI du Calaisis et du Boulonnais, les EPCI du nord-est du Pas-de-Calais bénéficient également de dynamiques favorables.

Malgré une diminution de l'emploi entre 2006 et 2016, la croissance du nombre d'actifs résidents renforce la dominante résidentielle de certains EPCI. C'est le cas notamment d'une grande partie des EPCI périurbains voisins d'Amiens Métropole, ou encore de nombreux EPCI du sud de la région sous influence francilienne.

À l'inverse, 46 % des EPCI de la région cumulent diminution du nombre d'emplois et du nombre d'actifs résidents. Ils se concentrent notamment dans la partie Est de la région, en particulier dans l'Aisne et l'Avesnois.

Quelques grands EPCI renforcent leur caractère résidentiel

Parmi les grands EPCI de la région, certains présentent une orientation résidentielle qui tend à se renforcer.

C'est particulièrement le cas de la CA de Béthune-Bruay. Le nombre d'actifs résidents y a augmenté de 0,2 % par an entre 2006 et 2016 alors même que l'emploi diminuait sensiblement. En 2016, plus de 40 % de ces actifs quittent cet EPCI pour aller travailler, notamment dans la métropole lilloise ou dans la CA de Lens-Liévin ; ils n'étaient que 30 % en 2006. La CA de la Porte du Hainaut conserve aussi une forte attractivité résidentielle depuis 10 ans, du fait de sa proximité avec le pôle valenciennois. Un tiers des actifs en emploi y résidant se déplacent en effet quotidiennement vers Valenciennes Métropole.

Bien que la CA d'Hénin-Carvin affiche toujours un caractère résidentiel, c'est la seule parmi les grands EPCI régionaux à dominante résidentielle à bénéficier d'une croissance de l'emploi (+ 0,9 % par an) supérieure à celle des actifs résidents (+ 0,5 %). Le taux de couverture de l'emploi y a progressé de 4 points entre 2006 et 2016, passant de 88 % à 92 %.

Les déplacements domicile-travail s'intensifient

En lien avec la polarisation toujours plus forte des zones concentrant les emplois et de celles concentrant les résidents, de plus en plus d'actifs travaillent en dehors de leur EPCI de résidence.

Le nombre de navetteurs (définitions) résidant dans la région est ainsi passé de 816 000 en 2006 à plus de 900 000 en 2016 (soit une hausse de 1 % par an), alors même que le nombre d'actifs résidents

diminuait (- 0,1 % par an) (*figure 1*). Ainsi, 40 % des actifs quittent leur EPCI pour aller travailler en 2016, soit 4 points de plus qu'en 2006 et 6 points de plus qu'au niveau national.

Ce phénomène s'est largement renforcé dans les EPCI proches des pôles d'emploi et des grands axes de communication de la région. C'est par exemple le cas de la CC de la Haute-Somme, proche de l'A1 et des pôles d'activité de Saint-Quentin ou Amiens. La proportion de navetteurs y a augmenté de plus de 10 points (de 30 % à 40 %), avec une croissance du nombre de navetteurs de plus de 1 % par an.

Alors même que le nombre d'actifs a diminué entre 2006 et 2016, de plus en plus d'actifs résidant dans la région travaillent en Île-de-France. Près de 125 000 sont dans ce cas en 2016 contre 111 000 en 2006. Ils représentent un tiers des navetteurs entrant en Île-de-France. Du fait de leur proximité avec l'Île-de-France, les EPCI ayant les plus fortes proportions de navetteurs se concentrent dans le sud de la région.

Dans la CC du Vexin-Thelle, 75 % des actifs occupés travaillent hors de l'EPCI et 55 % dans l'un des pôles d'emploi franciliens. Dans la CC du Pays de Valois ou dans la CC de l'Aire Cantilienne, ils

représentent également plus de la moitié des actifs en emploi. Plus de la moitié des navetteurs régionaux vers l'Île-de-France travaillent dans le Grand Paris et un quart se déplacent vers les pôles d'emploi franciliens les plus proches (la CA de Roissy Pays de France, la CA de Cergy-Pontoise ou la CC du Haut Val d'Oise).

Enfin, 1,5 % des actifs résidents de la région travaillent à l'étranger, principalement en Belgique. En grande majorité, ils résident dans les EPCI du Nord, proches de la frontière : dans la MEL, le Valenciennois ou l'Avesnois. ■

Méthodologie

Dans cette étude, l'emploi est mesuré à partir des déclarations des personnes au recensement de la population (RP). Les résultats peuvent différer de ceux fournis par les sources administratives issues des déclarations sociales des employeurs : cela s'explique en général par les différences de méthode, de champ et de concepts. Notamment, les emplois occupés en France par des actifs résidant à l'étranger ne sont pas comptabilisés dans le RP. Par ailleurs, le recensement étant construit à partir de cinq enquêtes successives, les évolutions de l'emploi sont lissées sur cinq ans, ce qui n'est pas le cas des estimations issues de sources administratives.

Toutefois, sur la période 2004-2014, l'écart entre les enquêtes annuelles de recensement (EAR) et les estimations d'emploi était en moyenne, au niveau national, de 700 000 emplois en défaveur des premières, avec une variation de $\pm 150 000$ imputable aux aléas d'échantillonnage. Depuis l'EAR de 2015, prise en compte pour l'établissement des résultats du recensement des années 2013 et postérieures, cet écart augmente. Cet accroissement coïncide avec l'introduction de la possibilité de répondre au recensement par internet.

Les évolutions du nombre d'emplois mesurées à partir du recensement de la population sur des périodes allant au-delà de l'année 2012 sont ainsi plus faibles que celles issues des sources administratives, peut-être en raison d'un effet de mode de collecte. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de ces évolutions.

Définitions

Les Hauts-de-France comptent 94 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au 1^{er} janvier 2019. Ces **intercommunalités** sont constituées de 2 communautés urbaines (CU), de 22 communautés d'agglomération (CA), de 69 communautés de communes (CC) et de la Métropole européenne de Lille (MEL). La **Métropole européenne de Lille** a été créée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dite loi MAPAM, adoptée le 27 janvier 2014.

Actifs : il s'agit dans cette étude d'actifs occupés, c'est-à-dire ayant un emploi (en France ou à l'étranger), comptabilisés au lieu de résidence.

Emplois : il s'agit des emplois occupés par des personnes résidant en France, comptabilisés au lieu de travail.

Taux de couverture de l'emploi : rapport entre le nombre d'emplois (au lieu de travail) et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

Les **pôles d'activité** sont les EPCI ayant un taux de couverture de l'emploi supérieur ou égal à 100 en 2006.

Les **zones à dominante résidentielle** sont les EPCI ayant un taux de couverture de l'emploi inférieur à 100 en 2006.

Dans cette étude la **résidentialisation** est définie comme une augmentation du poids des actifs occupés résidents par rapport au nombre d'emplois entre 2006 et 2016. De fait, un EPCI peut se résidentialiser malgré une diminution du nombre d'actifs occupés résidents, dès lors qu'il perd plus d'emplois.

Navetteurs : actifs dont l'EPCI de résidence est différent de l'EPCI de travail.

Les actifs résidant à l'étranger et occupant un emploi dans la région ne sont pas comptabilisés dans cette étude. En provenance principalement de Belgique, ils sont environ 10 500 fin 2017.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Hugues Lermehin

ISSN 2493-1292 / ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2019

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « [Les emplois se concentrent sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent](#) », *Insee première* n° 1771, septembre 2019
- « [Les façades atlantique et méditerranéenne conjuguent dynamisme de la population et de l'emploi](#) », *Insee première* n° 1752, avril 2019
- « [L'emploi frontalier des Hauts-de-France vers la Belgique : une attractivité modérée et contrastée](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 94, mars 2019

